

Procès-verbal de la 167^e assemblée générale

tenue le 8 février 2017 à 11h30 au local 2-52-101

Ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la 166^e assemblée générale tenue le 12 octobre 2016; et suites.
5. Procédure d'assemblée générale.
6. Nouveau comité de sélection des projets d'innovation pédagogique.
7. Élections :
 - 7.1 Nomination à la présidence et au secrétariat des élections.
 - 7.2 Comité de surveillance 2017 (3 postes vacants, mandat janvier à décembre 2017).
 - 7.3 Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique (2 postes, fin de mandat juin 2017).
8. Ressources EESH et coordination.
9. La Tribune : formation d'un comité ?
10. Chantier syndical de réflexion sur la question de l'appréciation et du développement professionnel.
11. Relations intimes prof-élève.
12. Demande de soutien financier de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).
13. Information :
 - 13.1 Politiques liées aux recours (3 politiques).
 - 13.2 Assurances collectives.
 - 13.3 Matériathèque.
 - 13.4 Ni viande, ni objet.
14. Divers :
 - 14.1 Livre hommage à Michel Chartrand.
 - 14.2 Maraude.
 - 14.3 Congé de Chantal Boulanger.
15. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 167.1

« Il est proposé de désigner Sarah Perrien présidente de l'assemblée. »
Steve McKay propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 167.2

« Il est proposé d'accepter comme nouvelles et nouveaux membres du SPECS-CSN les enseignantes et les enseignants suivants : Stéphane Bédard (Technique d'éducation à l'enfance), Frédéric Demers (Musique), Caroline Fontaine (Français), Alain Gaboriault (Technologies du génie électrique), Anne-Marie Roy (Physique), Alexander Jaramillo (Technique de l'informatique) et Anick Vallée (Langues modernes).»
Julie Dionne propose et Sylvain Daigneault appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 167.3 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »
Julie Dionne propose et Sylvain Daigneault appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 166^e assemblée générale tenue le 12 octobre 2016; et suites.

Résolution 167.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 166^e assemblée générale tenue le 12 octobre 2016 tel que présenté. »
Régis Lamothe propose et Christian Leclerc appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites au procès-verbal :

Concernant le point 5.1 Asbestos: Steve McKay informe les membres du fait qu'il y a très peu d'étudiant-es dans les groupes (2 étudiant-es en langues modernes). Malgré les oppositions du SPECS, il indique que la direction peut prendre la décision de maintenir le projet. Le SPECS demande par contre que la dépense associée aux charges des enseignants ayant des cours à Asbestos ne soit pas imputée en totalité à l'enveloppe du E. Pour le moment, le quart est payé par le E, le reste est payé par une autre enveloppe budgétaire.

Pour les autres points au procès-verbal, Steve McKay indique que toutes les suites seront abordées à travers les points à l'ordre du jour.

5. Procédure d'assemblée générale.

Steve McKay signale le malaise de l'exécutif qui constate que la majorité des décisions ont été adoptées à l'unanimité dernièrement. Il invite les membres à une prise de conscience du processus démocratique.
Il informe les membres que l'exécutif appellera systématiquement le vote pour chacune des propositions dorénavant.

6. Nouveau comité de sélection des projets d'innovation pédagogique.

Jean Fradette présente les nouvelles modalités en lien avec la mise sur pied du comité de sélection des projets d'innovation pédagogique. Il s'agit d'une décision unilatérale de la direction des études, malgré les demandes de la partie syndicale au CRT de discuter d'un processus alternatif pour éliminer ou réduire le facteur de compétition associé au présent processus de sélection des projets.

Jérôme Leriche indique que, lors de la présentation du processus de sélection en Commission des études, il a été demandé de faire adopter les projets par le comité d'éthique et de la recherche. De plus, le format présentement utilisé a été critiqué puisqu'il favorise énormément les enseignants habitués à faire des demandes de subvention pour la recherche.

On discute également du fait que le processus en place favorise les gros projets au détriment des petits dégagements multipliés.

7. Élections :

7.1 Nomination à la présidence et au secrétariat des élections.

Résolution 167.5 « Il est proposé de désigner Sarah Perrien présidente des élections et Joëlle Brizard secrétaire des élections. »
Steve McKay propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

7.2 Comité de surveillance 2017 (3 postes vacants, mandat janvier à décembre 2017).

Ouverture de la période de mise en nomination :

Anick Vallée se propose.

Régis Lamothe se propose.

Noémie Roy se propose.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Anick Vallée, Régis Lamothe et Noémie Roy sont élu-es par acclamation.

7.3 Comité de sélection des projets d'innovation pédagogique (2 postes, fin de mandat juin 2017).

Ouverture de la période de mise en nomination :

Sophie Beaulieu se propose (elle est absente et a soumis un formulaire de procuration).

Martine Voyer se propose.

Fermeture de la période de mise en nomination.

Sophie Beaulieu et Martine Voyer sont élues par acclamation.

8. Ressources EESH et coordination.

Julie Dionne rappelle que la partie syndicale du CRT tente de travailler la méthode de répartition des ressources en lien avec la coordination, mais le travail ne progresse pas puisque la direction n'a pas avancé dans ce dossier.

Par contre, elle indique que la direction a très bien collaboré dans le dossier de la ressource EESH. Elle rappelle la composition du comité en question ainsi que les ressources attribuées jusqu'à maintenant.

Résolution 167.6

« Que l'assemblée générale mandate le comité EESH afin de négocier l'attribution de la ressource dévolue aux étudiantes et étudiants en situation de handicap selon trois axes :

- soutien des compétences langagières en français, sciences humaines et philosophie pour 4,75 ETCs;
- dégageement pour l'encadrement des EESH dans les programmes ciblés;
- projets ponctuels de réflexion quand la situation l'exige et que la ressource est disponible. »

L'exécutif propose et Martin Barrette appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Un merci chaleureux est adressé à Julie Dionne pour son travail acharné afin que la ressource EESH puisse être utilisée.

Proposé et appuyé à l'unanimité.

9. La Tribune : formation d'un comité ?

Steve McKay résume la situation en lien avec le contrat auquel le SPECS-CSN était associé. Il rappelle que le SPECS-CSN n'est présentement associé à aucun contrat avec *La Tribune*.

On discute de la pertinence, du coût et de la gratuité des différents médias écrits.

Un comité de réflexion est formé afin d'étudier la pertinence que le SPECS-CSN ait un contrat d'abonnement avec un média écrit. Les membres suivants indiquent leur intérêt à faire partie dudit comité : **Steve McKay, Régis Lamothe et Jean-Thomas Courchesne**.

Les membres seront sollicités à s'inscrire à ce comité par le biais d'un QLP.

10. Chantier syndical de réflexion sur la question de l'appréciation et du développement professionnel.

Jean Fradette rappelle certaines conclusions du sondage effectué par le SPECS-CSN concernant le processus d'appréciation et du développement professionnel. Il rappelle qu'il s'agit d'un processus d'appréciation et non un processus d'évaluation aux fins de sanctions et que la direction a déjà tous les outils nécessaires pour agir lorsqu'un enseignant est jugé incompetent.

Il informe l'assemblée des développements concernant ce chantier et des modifications proposées par la direction à certains des 7 principes adoptés en assemblée.

La partie syndicale attend une demande de rencontre de la part de la direction suite aux commentaires effectués.

11. Relations intimes prof-élève.

Jean Fradette rappelle la proposition adoptée au conseil fédéral de la FNEEQ en décembre dernier. Les comités École et société, tant celui de la FNEEQ que celui du SPECS-CSN, se penchent sur cette question depuis l'automne. On souhaite avoir un expert juridique qui vienne informer l'assemblée des balises à considérer dans ce dossier.

Jean Fradette présente la table ronde organisée le 2 mai prochain afin d'ouvrir un chantier de réflexion à ce sujet. Une résolution sera présentée en assemblée générale par la suite.

Par ailleurs, la proposition adoptée au conseil fédéral sera diffusée dans un *Quand les profs* pour permettre les réflexions en vue de la table ronde du 2 mai.

12. Demande de soutien financier de la Fédération des femmes du Québec (FFQ).

Catherine Ladouceur rappelle certaines actions et réalisations ainsi que quelque champs de lutte menées par FFQ.

Proposition du comité femmes du SPECS-CSN

- Attendu l'importance que les membres du SPECS-CSN accordent à une véritable égalité entre les hommes et les femmes, entre les femmes et entre les peuples;
- Attendu la légitimité et la crédibilité reconnues de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) en tant qu'organisation féministe autonome et non partisane travaillant à la transformation et à l'élimination des rapports sociaux de sexe et des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie de toutes les femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leur contribution à la société;
- Attendu le financement clairement insuffisant de la FFQ par les différents paliers de gouvernements, à savoir à peine 20 % de son budget;
- Attendu la survie menacée de la FFQ en raison de ce grave sous-financement, entraînant le risque de sa fermeture complète.

Résolution 167.7

« Que l'assemblée générale du SPECS-CSN :

1. Octroie un don de solidarité spécial de 250\$ à la FFQ, à l'instar de son adhésion annuelle de 80\$, afin de lui permettre de se sortir de la situation d'urgence qu'elle vit actuellement en regard de son sous-financement;
2. Invite chaque femme membre du SPECS-CSN à devenir membre individuelle de la FFQ et à participer à la campagne de sociofinancement #ffq50ansdeplus. »

Le comité femmes du SPECS-CSN propose et Manon Poulin appuie.

Proposition d'amendement :

« De modifier le montant pour 500 \$ »

Dominique Dubuc propose et Anissa Laplante appuie.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

La proposition initiale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

13. Information :

13.1 Politiques liées aux recours (3 politiques).

Jean Fradette présente la politique concernant le processus de révision de notes.
Un des membres demande que la politique soit discutée en assemblée plutôt que sous forme de consultation électronique ou de groupes de discussion.

Michael Labarre résume les attentes de la partie syndicale en lien avec l'élaboration ou la révision des politiques de recours conjointement avec la direction, et ce, tant pour la politique de recours pour les étudiants que celle pour les enseignants.

13.2 Assurances collectives.

Michael Labarre résume les changements au sujet des assurances collectives, principalement en lien avec les retraités ou futurs retraités de moins de 65 ans.

13.3 Matériathèque.

Jean Fradette résume l'historique et les développements en lien avec ce chantier.

13.4 Ni viande, ni objet.

Dolorès Lemoyne, chargée de projet à l'AECS, fait un état de la situation de la campagne en cours et rappelle les événements ayant eu lieu à l'automne ainsi que les développements et les nouveautés à venir cette session. Entre autres, un concours artistique sera lancé sous peu. Des membres du SPECS pourraient siéger au jury.

Elle rappelle qu'il est toujours possible de faire appel à l'AECS pour des ateliers à ce sujet dans les classes.

Une motion de félicitations à l'AECS est proposée par Steve McKay et est appuyée à l'unanimité.

14. Divers :

14.1 Livre hommage à Michel Chartrand.

Catherine Ladouceur présente le livre écrit par la fille de Michel Chartrand et indique que le SPECS en a dix exemplaires à distribuer gratuitement auprès des membres.

14.2 Maraudage.

Catherine Ladouceur informe également les membres de la situation au plan des votes d'allégeances syndicales suite à la fusion des établissements dans le secteur de la santé.

14.3 Congé de Chantal Boulanger.

Jérôme Leriche demande à l'exécutif de faire des représentations auprès de la direction pour dénoncer le manque de communication entourant l'absence de la DEP Chantal Boulanger et questionne la répartition des dossiers pour lesquels un suivi doit être assuré prochainement.

15. Levée de l'assemblée.

Résolution 167.8

« Il est proposé de lever l'assemblée. »

Steve McKay propose et Sylvain Daigneault appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Joëlle Brizard, secrétaire